

Certificat en Droit Ecclésial de la Vie Consacrée

PRÉSENTATION

Depuis l'année académique 2018-2019, la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Toulouse propose un Certificat « Droit ecclésial de la vie consacrée ». Proposé sous forme de sessions cette offre de formation consiste en un cycle de deux années académiques, qui ne vise pas à former des spécialistes du droit de la vie consacrée mais à en proposer une approche introductive et généraliste de niveau universitaire. Ouvert à toutes les personnes consacrées, hommes et femmes, désireux de prendre soin de leur formation permanente (sous réserve de l'accord formel de leurs Supérieur(e)s légitimes), ce Certificat n'est aucunement réservé à ceux et celles qui exercent déjà des responsabilités au sein de leurs communautés d'appartenance. Le Certificat est également ouvert aux laïcs et aux clercs diocésains (autorisés par leur Ordinaire) intéressés et motivés par l'étude de l'enseignement du Magistère ecclésial et de la législation canonique relatifs à la Vie consacrée dans l'Église.

En dehors de la perspective de l'obtention du Certificat moyennant les validations requises, il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs sessions thématiques de son choix parmi celles au programme.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les cours sont dispensés en présentiel, dans les locaux de l'Institut Catholique de Toulouse, sous forme de module composé de 3 Sessions thématiques intensives d'une journée et demie (9 heures par Session) par année académique sur deux années.

Le Certificat comprend un total de six Sessions de cours d'une journée et demie (du jeudi après-midi à partir de 14 heures au vendredi après-midi jusqu'à 16 heures).

Faculté de Droit canonique

DIRECTION ACADÉMIQUE

La direction du Certificat en Droit ecclésial de la Vie Consacrée (CDEVIC) est assurée par le Père Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b., Professeur ordinaire de la Faculté de Droit canonique et enseignant auprès du Studium inter-monastique.



ict
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE

Certificat en Droit Ecclésial de la Vie Consacrée

ANNÉE 2024-2025

Session 1 – 10 et 11 octobre 2024

Ecclésialité de la vie consacrée et grands textes du Magistère depuis Vatican II

Étienne RICHER, c.b. ; Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.

Session 2 – 6 et 7 février 2025

**Normes communes à tous les Instituts de Vie Consacrée (IVC)
et articulation du Droit universel / Droit particulier**

Loïc-Marie LE BOT, o.p.

Session 3 – 15 et 16 mai 2025

**Le droit ecclésial de la vie consacrée vécue (obligations et droits des IVC et de leurs membres ;
apostolat des IVC)**

Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.

ANNÉE 2025-2026

Session 4

Questions sur les droits fondamentaux des consacrés (droit canonique et droit civil)

Joseph-Thomas PINI, o.p.

Session 5

**Formes particulières de la vie consacrée : ermites, vierges et formes nouvelles
(canons 603-604-605)**

Loïc-Marie LE BOT, o.p.

Session 6

Quelques questions d'actualités pour la vie consacrée (Evolution des instituts, Cor Orans...)

Philippe TOXÉ, o.p. ; Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.

(N.B. : Pour l'année 2, l'ordre des sessions pourra éventuellement faire l'objet de changements)

Dates d'inscription : du 20/06 au 30/09/2024

Tarif annuel : 556 €

Tarif étudiant ICT : 515 €

Tarif par session : 238 €

Inscription en ligne

Secrétariat universitaire :

8, Place du Parlement - 31000 Toulouse

droit.canonique@ict-toulouse.fr / tél. : 05 62 26 85 34

Web : www.ict-toulouse.fr



ict
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE